

## **APPEL D'OFFRES-i - VIA « I-SOURCING »**

### **N° 19-110263-E**

#### **OBJET :**

#### **FORMATION D'EQUIPIERS DE PREMIERES INTERVENTION**

##### **Préambule**

Créée en 1960 pour superviser le contrôle de la circulation aérienne dans l'espace aérien supérieur des États membres, EUROCONTROL a aujourd'hui pour mission première la mise au point d'un système cohérent et coordonné de la circulation aérienne en Europe.

On trouvera des informations plus détaillées sur EUROCONTROL à l'adresse suivante : [www.EUROCONTROL.int](http://www.EUROCONTROL.int)

L'objet du présent document est la conclusion d'un contrat de 3 ans avec un fournisseur de services donnant des formations d'équipiers de première intervention comprenant :

- des formations de base,
- des recyclages annuels,
- la possibilité d'organiser une formation adaptée aux équipiers d'intervention intervenants dans les locaux techniques.

**Profil requis : Toute société habilitée et en mesure de fournir les prestations en conformité avec les exigences de la spécification technique.**

**Date de clôture : 02/05/2019 – 15H00 (heure locale de Bruxelles)**

#### **Point de contact:**

European  
Organisation for the  
Safety of  
Air Navigation

Si vous souhaitez recevoir les documents relatifs à cette enquête de prix et pour toute question en rapport avec ce dossier, veuillez prendre contact avec :

Organisation  
européenne pour la  
sécurité de la  
navigation aérienne

Mme Lieve Desie  
Service « Achats »  
**Mél. : [lieve.desie@eurocontrol.int](mailto:lieve.desie@eurocontrol.int)**  
**Tél. : ++32 2 729 31 18**

Rue de la Fusée, 96  
B- 1130 Bruxelles  
Tel: +32.2.729.90.11  
Fax:+32.2.729.90.44  
Telex: 21173 EUROCC B

#### **AVIS IMPORTANT**

L'ensemble de la documentation relative à l'enquête de prix est disponible sur support électronique (en format .pdf).

Si vous souhaitez obtenir le dossier de l'enquête de prix, veuillez lire et respecter

## APPEL D'OFFRES-i - VIA « I-SOURCING »

scrupuleusement les instructions suivantes :

1. Si vous êtes déjà enregistré(e) sur le portail des fournisseurs d'EUROCONTROL, veuillez envoyer un courrier électronique au correspondant susmentionné pour obtenir un accès à l'ensemble des documents concernant l'enquête de prix. Dans le cas contraire, veuillez suivre la procédure en 4 étapes, décrite à l'adresse suivante :

<http://www.eurocontrol.int/articles/supplier-portal-registration-procedure>

2. EUROCONTROL n'assume aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, quant à l'exhaustivité, l'exactitude et/ou la rapidité de la transmission des documents électroniques (ni en ce qui concerne les documents électroniques proprement dits).
3. Les offres **doivent être envoyées par voie électronique** et être faites dans le strict respect des instructions énoncées dans la « NOTICE RELATIVE À LA PRÉSENTATION DES OFFRES ».
4. Vous pouvez :
  - a) imprimer les documents électroniques ;
  - b) transmettre ces documents à d'autres destinataires, à condition de limiter cette diffusion aux seules personnes qui ont besoin d'en connaître la teneur (et de toujours en citer intégralement la source, à savoir EUROCONTROL) ;
  - c) utiliser une version imprimée de la documentation électronique relative à l'enquête de prix via « i-sourcing » pour présenter une offre (en particulier le formulaire i-AF32CFT).
5. Vous ne pouvez pas :
  - a) éditer et/ou modifier les documents électroniques ;
  - b) transmettre ces documents à des tiers qui n'ont pas besoin d'en connaître la teneur ;
  - c) publier ces documents sur un site web, qu'il soit privé ou public ;
  - d) modifier la mention de leur auteur (EUROCONTROL) et/ou le symbole « tous droits réservés » (©) ;
  - e) transmettre ces documents sans en préciser la source.
6. EUROCONTROL se réserve le droit de ne pas vous envoyer le dossier de l'enquête de prix via « i-sourcing » si elle estime a priori que votre société n'a pas les capacités requises (en raison de l'ampleur du projet, de sa complexité, etc.).

### Recommandation relative au respect de l'environnement

Afin de réduire la croissance exponentielle de la consommation de papier, nous vous prions de n'imprimer les documents électroniques reçus et/ou de ne demander des versions papier du dossier d'enquête de prix que si vous envisagez sérieusement de faire une offre